



Comment évoluent les inégalités et la pauvreté dans le monde ?

avril 2002

Introduction

La question des inégalités tient une place centrale dans les débats sur la mondialisation. A juste titre. En effet, les bouleversements économiques et sociaux entraînés par la mondialisation ne semblent légitimes que dans la mesure où ils stimuleraient les processus de développement et permettraient des processus de rattrapage, notamment au bénéfice des pays les plus pauvres. Le diagnostic est souvent inverse : la mondialisation accroîtrait les inégalités et la pauvreté. Cette perception de l'évolution des inégalités, telle qu'elle ressort de la presse et de diverses manifestations consacrées à la mondialisation, ne prend pas en compte les travaux de recherche récents sur la mesure des inégalités. Il existe ainsi un décalage entre la perception et la réalité, qui est préjudiciable au débat et à la réflexion sur les politiques à mettre en œuvre pour réduire les inégalités. Le séminaire qui s'est tenu le 5 mars 2002 à l'Ifri avait pour principal objectif de présenter les résultats des recherches récentes sur la mesure des inégalités de façon à ce qu'ils soient mieux pris en compte dans les débats publics sur la mondialisation et sur les politiques de réduction des inégalités.

Le programme du séminaire est en annexe. Ce compte rendu s'appuie essentiellement sur les interventions et les débats du séminaire, mais ajoute des compléments qui sont apparus utiles lors de la discussion. La partie conclusive aborde deux questions qui n'ont pas pu être suffisamment développées lors du séminaire : l'explication de l'écart entre l'évolution des inégalités telle qu'elle est analysée dans les études statistiques et sa perception dans le public ; les politiques publiques qui pourraient contribuer à faire reculer la pauvreté plus rapidement et à réduire les inégalités.

[Frédérique Sachwald](#)¹

¹ Je remercie Sean Guibert qui a été un assistant efficace lors de la préparation de ce compte rendu.

Evolution des inégalités dans le monde

Les inégalités s'aggravent-elles ? Les évolutions sont-elles différenciées selon les pays ou les groupes de pays ? Les évolutions récentes représentent-elles une rupture historique, qui correspondrait à la période de la mondialisation ? Ou ne sont-elles que la poursuite des tendances observées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ? L'évolution des inégalités est-elle parallèle à celle de la pauvreté ?

■ Inégalités et pauvreté depuis deux siècles

[François Bourquignon](#) montre que les deux composantes de l'inégalité mondiale ont évolué de façon très différente depuis deux siècles.

Le graphique 1 permet de dégager deux conclusions importantes :

(1) les inégalités internationales constituent la principale composante de l'inégalité mondiale. Ce résultat rejoint les conclusions d'études portant sur des périodes récentes, qui estiment que les inégalités internationales représentent entre 60 % et 80 % de l'inégalité mondiale ;

(2) c'est durant la phase d'internationalisation de la seconde moitié du XIX^e siècle que les inégalités internationales se sont creusées. Ce fort accroissement des inégalités masque la combinaison de mouvements de convergence et de divergence. En effet, les pays occidentaux ont largement réussi à

Encadré 1 : Différentes mesures des inégalités de revenu

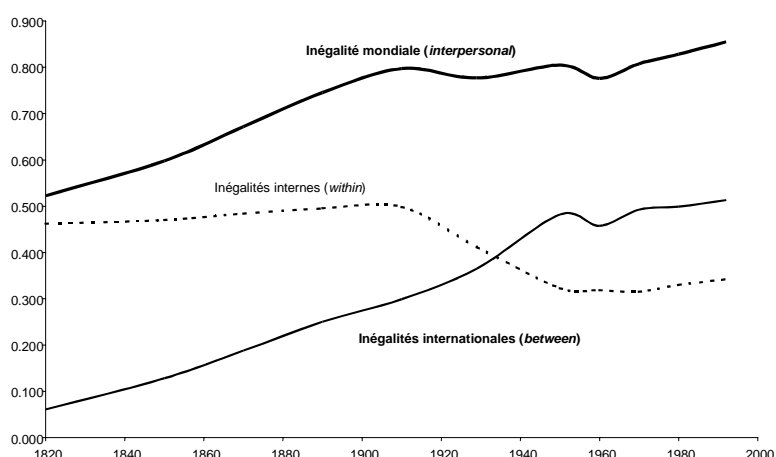
Les inégalités internationales concernent les écarts entre les revenus moyens nationaux. Les inégalités au sein de chaque pays ne sont donc pas prises en compte. Le PIB par habitant est la variable la plus souvent utilisée pour calculer les inégalités internationales de revenu. Afin d'apprécier les inégalités de niveaux de vie, la méthode la plus appropriée consiste à exprimer les revenus en parité de pouvoir d'achat (PPA) plutôt que de convertir les monnaies nationales en dollars. Par ailleurs, dans la mesure où l'on veut tenir compte du nombre d'individus concernés par l'évolution des revenus dans les différents pays, il est logique de pondérer le revenu moyen par la population de chaque pays dans le calcul de l'indice synthétique d'inégalité. Différents indices peuvent être utilisés, le plus courant étant l'indice de Gini*.

Les inégalités internes concernent les écarts de revenus entre différentes catégories de la population au sein de chaque pays. La population d'un pays est, par exemple, divisée en déciles et l'indicateur d'inégalités retenu calcule les inégalités en fonction des écarts de revenus entre les dix fractions de la population ainsi définies.

L'inégalité mondiale tient compte à la fois des inégalités internationales et des inégalités internes. L'inégalité mondiale calcule ainsi l'inégalité inter-personnelle entre les citoyens du monde, quel que soit leur pays d'origine.

* Sur les différents types d'indicateurs (Theil, Atkinson...), voir par exemple Melchior (2001), *Cahiers français* (2001), Wade (2001), Destremau et Salama (2002). Le séminaire a aussi abordé les problèmes de données, notamment pour souligner les difficultés rencontrées dans le calcul des revenus en PPA ou les estimations de consommation des ménages utilisées par certaines études (Milanovic 2002).

Graphique 1 : Les composantes de l'inégalité mondiale, 1820-1998 (indice de Theil)



L'étude porte sur 33 zones qui représentent chacune au moins 1 % de la population ou du PIB mondial en 1950. Les zones sont constituées de 15 pays (population importante, nombreuses données disponibles) et de 18 groupes de pays agrégés selon leur proximité géographique et leur équivalence en terme de PIB par tête.

Source : Bourguignon & Morisson (2001)

rattraper le Royaume-Uni, alors qu'un grand nombre d'autres pays ne connaissait pas de processus de développement. Dans la période récente, les inégalités internationales se sont en revanche plutôt stabilisées, alors que les inégalités internes augmentaient légèrement. En conséquence à l'échelle historique, l'inégalité mondiale n'enregistre pas de rupture dans les années 1980 lorsque la mondialisation se développe².

L'évolution de la pauvreté dans le monde dépend à la fois de la croissance et de la population des pays les plus pauvres. Le graphique 2 indique ainsi que le nombre d'individus disposant de moins de 1 dollar par jour a beaucoup crû, avant que l'engagement de populations nombreuses dans un processus de développement ne fasse reculer le nombre de pauvres. Le retournement de tendance se situe dans les années 1950, précisément à la période où l'évolution des inégalités internationales a aussi connu une inflexion (graphique 1).

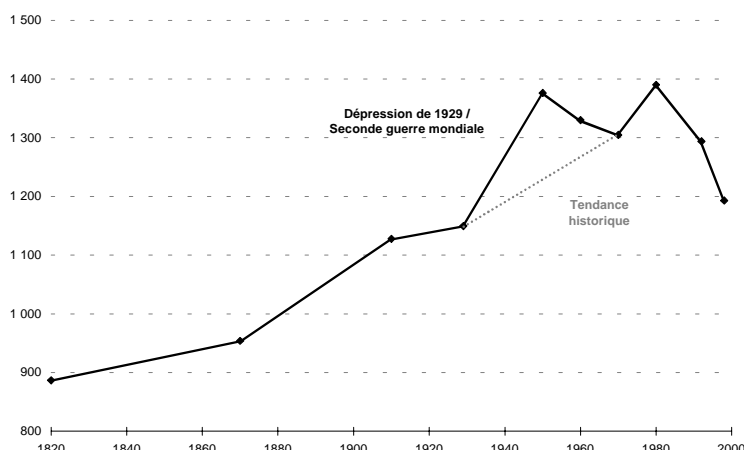
Tableau 1 : Evolution de la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour en % de la population de la zone, 1990 et 1998

	1990	1998
Asie du Sud	44	40
Asie de l'Est et du Pacifique	28	15
Europe et Asie centrale	2	5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	2
Afrique sub-saharienne	48	46
Amérique latine et Caraïbes	17	16
Monde	24	20

Source : Banque mondiale (2001)

² Milanovic (2002), qui s'appuie sur des estimations de la consommation des ménages pour calculer les inégalités interpersonnelles, indique un accroissement des inégalités entre les deux dates prises en compte : 1988 et 1993. La discussion lors du séminaire a souligné le rôle que jouent les données de base.

Graphique 2 : Evolution de la pauvreté dans le monde, 1820-1998
(millions de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour)



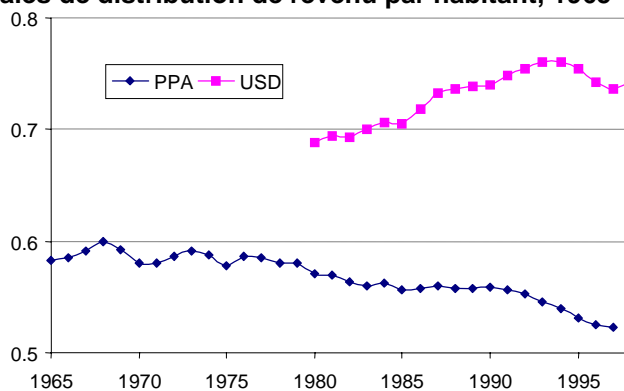
Source : d'après la Banque mondiale (2001)

La part des plus pauvres dans la population mondiale est passée de 24 % en 1990 à 20 % à la fin des années 1990 (tableau 1). La pauvreté a sensiblement plus reculé en Asie, mais beaucoup moins en Afrique et en Amérique latine. La pauvreté a augmenté dans les pays d'Europe et d'Asie centrale en transition, où elle atteint 5 % de la population. A la fin des années 1990, les plus pauvres restent concentrés en Asie du Sud et en Afrique, où la dynamique de croissance est moins favorable au recul de la pauvreté.

■ Evolution des inégalités internationales depuis les années 1960

[Arne Melchior](#) utilise un échantillon de 115 pays³ pour étudier l'évolution des inégalités internationales depuis les années 1960. Le graphique 3 montre que les inégalités internationales de revenus tendent à diminuer depuis la fin des années 1960. Ce résultat est comparable à celui d'autres études du même type, c'est-à-dire qui expriment le revenu des différents pays en parité de pouvoir d'achat et qui pondèrent le revenu moyen de chaque pays par sa population (encadré 1).

Graphique 3 :
Inégalités internationales de distribution de revenu par habitant, 1965-1997 (coefficient de Gini)



Note : PPA : en parité de pouvoir d'achat – USD : en dollars américains courants

Source : Melchior (2001)

³ Soit un échantillon de pays plus important que pour le graphique 1.

[Isabelle Bensedoun](#) a souligné que cette tendance à la réduction des inégalités internationales résulte largement de la forte croissance que connaît la Chine. Les calculs du CEPII montrent en effet que la tendance à la réduction des inégalités internationales depuis 1980 se transforme en légère hausse dans les années 1980 et 1990 si la Chine n'est pas prise en compte. Cette forte influence de la Chine s'explique par le fait que le pays a réussi un remarquable rattrapage et qu'il représente un cinquième de la population mondiale⁴. L'évolution des inégalités pourrait aussi paraître différente si l'on excluait d'autres « poids lourds ». Ainsi, si les inégalités internationales étaient calculées sans prendre en compte les Etats-Unis, elles apparaîtraient plus faibles et tendraient à se réduire plus dans les années 1990. L'évolution des inégalités résulte en effet des différentiels de croissance entre les catégories de pays et l'accélération de la croissance d'un grand pays riche peut amplifier les inégalités si les pays plus pauvres ne croissent pas aussi rapidement.

Lors du séminaire, [Isabelle Bensedoun](#) a montré que la réduction globale des inégalités depuis une vingtaine d'années résulte de la combinaison d'évolutions positives, notamment de la part des pays en développement d'Asie, et d'évolutions négatives, en particulier du fait de certains pays d'Amérique latine⁵. Il n'existe pas de mouvement de convergence généralisé de la part des pays en développement, mais des évolutions contrastées, avec des pays qui connaissent des taux de croissance remarquables et des pays où les revenus stagnent ou sont entamés par des crises. Si l'on regroupe les pays en trois catégories de revenu (pauvres, intermédiaires et riches), la grande majorité des pays riches et des pays pauvres ne change pas de catégorie entre 1960 et 2000. La situation des pays intermédiaires évolue plus, certains rattrapant les pays riches, d'autres rejoignant les pays pauvres. Des pays relativement proches en 1960 ont ainsi connu des trajectoires divergentes.

Le tableau 2 reflète la diversité des évolutions au sein des pays en développement. Il souligne l'accélération du mouvement de convergence de la Chine et de l'Inde dans la période de mondialisation et la poursuite de ce mouvement à un rythme ralenti pour d'autres pays en développement. La position relative des pays les moins avancés s'est au contraire détériorée depuis les années 1980. Ces différentes évolutions expliquent que les inégalités se soient accrues, essentiellement entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres, comme le souligne le graphique 4⁶.

Tableau 2 : Taux de croissance annuel moyen du revenu par tête, en %

	1965-81	1981-97	1965-97
Chine	3,27	5,82	4,54
Inde	1,19	3,70	2,44
Pays les moins avancés (a)	3,52	1,31	2,41
Pays en développement (b)	3,65	2,24	2,94
Pays intermédiaires (c)	4,21	1,67	2,93
Pays les plus riches (d)	2,20	1,45	1,82
Moyenne	2,16	1,72	1,94

(a) 31 pays, revenus inférieurs à 1 000 \$ PPA en 1965 ; (b) 39 pays, revenus compris entre 1 000 et 2 000 \$ PPA en 1965 ; (c) 22 pays, revenus compris entre 2 000 et 5 000 \$ PPA en 1965 ; (d) 21 pays, revenus supérieurs à 5 000 \$ PPA en 1965.
Source : Melchior (2001)

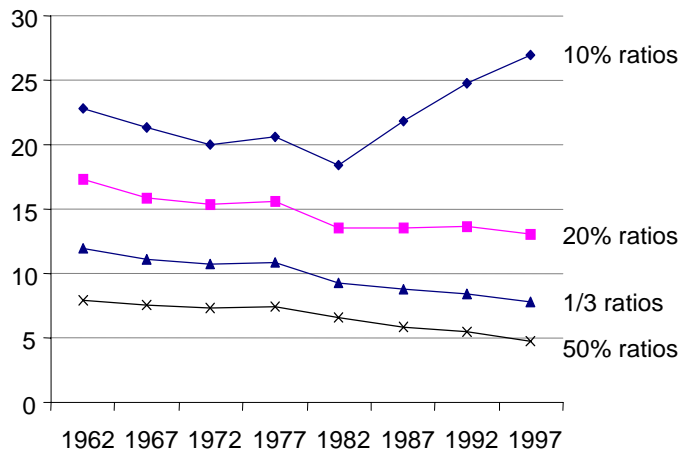
⁴ Calcul du coefficient de Gini pour le PIB par tête moyen pondéré par la population (encadré 1), comme pour le graphique 2.

⁵ Combinaison qui rappelle les mouvements de convergence et de divergence du XIX^e siècle, mais avec un résultat global plus favorable en termes d'inégalités.

⁶ Nicolas (2001) examine aussi l'évolution des inégalités entre les groupes de pays de niveaux de revenus différents.

Graphique 4 :

Rapports entre le revenu par habitant des pays les plus riches et des pays les plus pauvres



Lecture : les groupes sont constitués en utilisant les différents seuils indiqués en légende : pour le seuil de 10%, il rapporte le revenu moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres.

Les revenus sont exprimés en parité de pouvoir d'achat.

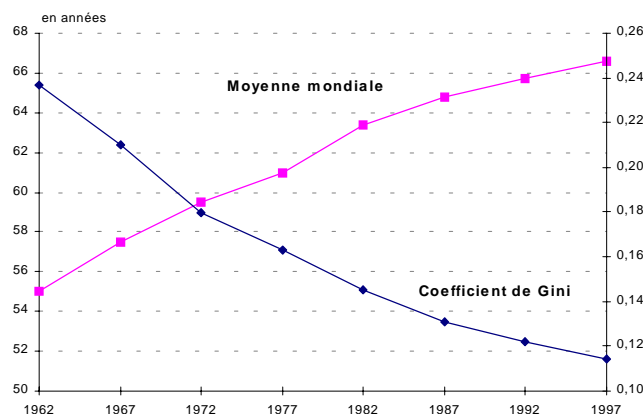
Source : Melchior (2001)

■ Evolution des inégalités internationales en termes d'espérance de vie

L'espérance de vie constitue une variable très intéressante à observer dans la mesure où la longévité est liée à l'ensemble des conditions de vie, mais ne dépend pas uniquement du revenu moyen. Selon les estimations présentées par [François Bourguignon](#), l'inégalité internationale en termes d'espérance de vie a fortement augmenté jusqu'au début du xx^e siècle, puis tout aussi fortement diminué à partir de 1920. La réduction des inégalités en termes d'espérance de vie a ainsi été beaucoup plus nette qu'en termes de revenu.

Ce résultat est confirmé par les calculs d'[Arne Melchior](#) pour les quarante dernières années (graphique 5). Selon lui, la réduction des inégalités en termes d'espérance de vie résulte en partie des évolutions du niveau de revenu. Ces résultats positifs sont actuellement remis en cause dans un certain nombre de pays par les conséquences de l'épidémie de sida. Au cours des dernières années, l'espérance de vie a ainsi reculé dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

Graphique 5 : Moyenne et inégalités internationales d'espérance de vie



Lecture : la moyenne mondiale est évaluée à gauche, l'indice de Gini à droite.

Source : Melchior, Telle & Wiig (2000),

Evolution des inégalités internes

Les inégalités au sein des nations sont moins fortes que les inégalités internationales et ont connu une évolution très différente. Les calculs de [François Bourguignon](#) montrent que les inégalités internes ont été sensiblement réduites dans la première moitié du xx^e siècle, et indiquent un mouvement de hausse de moindre ampleur depuis les années 1970 (graphique 1). Les études statistiques récentes montrent que l'évolution des inégalités internes a beaucoup varié selon les pays. Les présentations lors du séminaire ont abordé le cas des pays de l'OCDE, pour lesquels les données sont les plus détaillées. L'évolution des inégalités internes aux pays en développement sera néanmoins évoquée rapidement.

■ Evolutions dans les pays développés

[Michael Förster](#) s'est appuyé sur des données très fines portant sur la composition des revenus des ménages pour analyser l'évolution des inégalités dans les pays de l'OCDE entre les années 1970 et les années 1990. Le tableau 3 indique des évolutions diverses plutôt qu'une tendance générale en ce qui concerne le revenu disponible des ménages.

Les inégalités ont clairement augmenté aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en Australie dès la fin des années 1970, alors que cette tendance n'a touché certains pays européens qu'à partir de la fin des années 1980. Les données ne sont pas complètes pour tous les pays, mais il semble que les inégalités ont surtout augmenté dans les pays anglo-saxons des années 1970 aux années 1990 – à l'exception remarquable du Canada. Sur l'ensemble de cette période, très peu de pays ont enregistré une réduction des inégalités. Dans un certain nombre de cas, comme en France, l'évolution remarquable semble avoir été l'arrêt de la réduction des inégalités qui avait été constatée antérieurement. Les pays de l'OCDE les plus inégalitaires des années 1990 sont le Mexique et la Turquie, suivis des pays anglo-saxons et de l'Europe du Sud ; les pays de l'Europe du Nord restant les moins inégalitaires.

De 1985 à 1995, l'écart s'est surtout creusé entre les plus hauts revenus (les 20 % les plus élevés) et les autres catégories, en particulier en Allemagne et au Royaume-Uni où les revenus les plus élevés bénéficient des plus forts taux de croissance. En France comme aux Etats-Unis, les revenus aux deux extrémités de la distribution bénéficient de hausses plus faibles. Au total, l'accroissement des inégalités est largement dû à la forte croissance des hauts revenus. L'analyse par tranche d'âge indique que seule la population de 40 ans et plus voit son revenu disponible croître dans la plupart des pays de l'OCDE.

Tableau 3 : Évolution des inégalités de revenus disponibles dans 22 pays de l'OCDE

	---	--	-	0	+	++	+++
Mi-70 à mi-80	Grèce	Finlande	Canada Japon Mexique Suède		Pays-Bas	Australie Etats-Unis	Royaume- Uni
Mi-80 à mi-90			Australie Corée Danemark Hongrie Irlande	Autriche Canada France Grèce Etats-Unis	Allemagne Belgique Japon Suède Suisse	Finlande Mexique Norvège Pays-Bas Royaume- Uni	Italie Turquie
Mi-70 à mi-90	Grèce		Canada Finlande	Japon Mexique Suède	Australie	Pays-Bas Etats-Unis	Royaume- Uni

Lecture : les +++/ --- correspondent à des variations du coefficient de Gini sur la période considérée supérieures à $\pm 12\%$; les ++ / -- à des variations comprises entre $\pm 7\%$ et $\pm 12\%$; les + / - à des variations entre $\pm 2\%$ et $\pm 7\%$; et enfin la position 0 à des variations inférieures à $\pm 2\%$.

Note : lorsqu'un pays n'est pas mentionné pour une période, les données ne sont pas disponibles.

Source : OCDE (2000)

L'analyse des composantes du revenu disponible permet de mesurer leur influence sur les inégalités. Le plus souvent, seuls les ménages aux revenus les plus élevés (les trois derniers déciles de la distribution) ont vu l'importance relative de leurs revenus marchands⁷ croître. Dans le même temps, leurs prélèvements obligatoires ont augmenté, tandis que les prestations sociales dont ils bénéficient devenaient moins significatives. Le schéma s'inverse pour les revenus les moins élevés et les revenus intermédiaires. Malgré cette hausse des transferts nets⁸ dont ont bénéficié les groupes sociaux les moins rémunérés – sous forme d'accroissement des prestations sociales et de réduction des prélèvements obligatoires –, les inégalités finales ont pourtant progressé dans la majorité des pays, ou bien se sont stabilisées.

La prise en compte des composantes des inégalités permet ainsi de souligner le rôle des politiques fiscales et sociales. En effet, alors que l'inégalité des revenus marchands a augmenté dans tous les pays (sauf l'Irlande), l'inégalité des revenus disponibles a connu des évolutions beaucoup plus hétérogènes parmi les pays (tableau 3). Les politiques de redistribution ont donc été diverses et ont réduit les inégalités dans des proportions variables selon les pays. Dans tous les cas, sauf l'Allemagne et les Pays-bas, la redistribution s'est améliorée entre 1985 et 1995⁹. Cette amélioration peut être attribuée à l'adaptation des systèmes de redistribution à l'évolution des inégalités sociales.

[Thomas Piketty](#) a plus particulièrement insisté sur le rôle de la fiscalité dans le cas des Etats-Unis. Aux Etats-Unis comme en Europe, les inégalités entre les bas salaires et le salaire moyen se sont réduites grâce à des processus de régulation et de redistribution, qui ont permis de revaloriser cons-

⁷ Les salaires, revenus indépendants et revenus du capital.

⁸ Les transferts nets s'entendent par ces prestations monétaires diminuées des prélèvements. Outre le fait qu'elles pourraient être assimilées à des revenus marchands, les retraites comme les minima sociaux ne sont pas pris en compte, car on observe une grande disparité des systèmes de retraites et des politiques sociales entre les pays de l'OCDE.

⁹ En 1995, les transferts ont permis de davantage réduire les coefficients de Gini nationaux qu'en 1985.

tamment les bas salaires. En revanche, aux Etats-Unis, les inégalités entre les plus hauts revenus et les revenus intermédiaires se sont fortement accrues depuis les années 1970.

■ Inégalités et pauvreté dans les pays en développement

La question des relations entre pauvreté et inégalités, soulevée par [Eliane Mossé](#) lors du séminaire, n'a pu être abordée que rapidement. La réduction de la pauvreté est un objectif majeur, mais l'influence d'un processus de croissance sur la résorption de la pauvreté dépend à la fois de l'accroissement des revenus moyens et de la forme de la distribution des revenus, autrement dit de l'ampleur des inégalités.

Le niveau d'inégalité est très variable selon les pays en développement et les disparités sont relativement stables. En particulier, les pays d'Amérique latine sont généralement bien plus inégalitaires que les pays d'Asie. Depuis les années 1980, la pauvreté a reculé dans les pays en développement (tableau 1), mais dans les pays où elle a le plus reculé du fait d'une croissance forte, les inégalités ont souvent augmenté. Le cas de la Chine est très clair de ce point de vue, comme le montre le tableau 4. Le Vietnam a connu une évolution similaire, avec un taux de pauvreté supérieur et des inégalités plus faibles.

Tableau 4 : Evolution de la pauvreté et des inégalités de revenus en Chine, 1990-1999

	1990	1995	1999
<i>Proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour (PPA 1993), en %</i>			
Campagnes	42,5	30,8	24,9
Villes	1,0	0,6	0,5
Total Chine	31,5	22,0	17,4
<i>Indice de Gini</i>			
Campagnes	29,8	33,9	33,9
Villes	23,4	28,3	29,7
Total Chine	34,8	41,5	41,6

Source : Chen & Wang (2001)

Les déterminants de la dynamique des inégalités

■ Intégration à l'économie mondiale et croissance

[Isabelle Bensidoun](#) a insisté sur le fait que la tendance à la libéralisation des échanges n'a pas suffi à entraîner un mouvement général de convergence des économies. En d'autres termes, les pays n'ont pas enregistré une croissance de leur PIB par tête d'autant plus élevée qu'ils étaient plus pauvres. Pour les années 1990, le tableau 5 indique que, si les pays les plus ouverts ont enregistré le taux de croissance le plus élevé en moyenne, les pays à bas revenus ont moins profité de l'ouverture que les pays à revenus moyens.

Tableau 5 : Ouverture et croissance

	PIB par tête en 1990	Croissance du PIB par tête 1990-2000		Nombre de pays
		Moyenne	Ecart-type	
Pays fermés (A)	2 138	0,6	4,2	20
Pays s'ouvrant sur la période (B)	3 214	1,1	1,6	24
Pays ouverts (C)	4 062	1,4	1,8	32
Pays (B) + (C)	3 699			
Dont : à bas revenus	1 830	0,7	0,3	28
à revenus moyens	5 567	1,9	1,8	28

Notes : Le classement des pays selon leur ouverture est établi à partir de l'indicateur de discrimination commerciale et du classement du Fraser Institute (*Economic Freedom, Area VI*).

Source : Bensidoun, Chevallier & Gaulier (2001).

L'image donnée par ces résultats diffère sensiblement de celle d'une étude récente de la Banque mondiale (2001), qui indique que 24 pays en développement qui ont renforcé leur intégration à l'économie mondiale, au cours des vingt dernières années, ont enregistré une plus forte croissance que les pays en développement les moins intégrés. Le contraste entre ces résultats peut être dû aux indicateurs d'ouverture utilisés, et donc aux critères de classement dans les différents groupes.

[Isabelle Bensidoun](#) a rappelé les difficultés méthodologiques que présentent les études de la relation entre libéralisation des échanges et croissance. Les études empiriques disponibles suggèrent que, si l'ouverture peut être favorable au développement, elle est loin d'en être une condition suffisante¹⁰ ; et que les gains qui en découlent ne seraient pleinement réalisés qu'à partir d'un certain niveau de développement et de richesse accumulée. De plus, pour être bénéfique, une politique d'ouverture au commerce et aux investissements directs doit s'accompagner de réformes structurelles (administration, fiscalité, financement de l'économie, système juridique, etc.). Enfin, l'ouverture sera moins favorable aux pays dont les avantages comparatifs sont concentrés dans des secteurs relativement peu créateurs de croissance ou trop dépendants de marchés instables (matières premières)¹¹.

¹⁰ Voir la discussion de différents travaux dans Rodriguez et Rodrick (1999), et dans Gaulier (2001).

¹¹ Voir Bensidoun, Gaulier et Ünal-Kesenci (2001).

■ Progrès technique et politiques publiques dans les pays développés

[Thomas Piketty](#) a cherché à expliquer la très forte augmentation des revenus des salariés américains les mieux payés, qui a constitué une source majeure d'accroissement des inégalités aux Etats-Unis depuis les années 1970. Plus précisément, c'est l'écart entre les salaires les plus élevés (90^e centile) et le salaire médian (50^e centile) qui s'est considérablement creusé, tandis que celui entre le salaire médian et les salaires les moins élevés (10^e centile), après être longtemps resté stable, s'est résorbé sous les effets de la revalorisation du salaire minimum fédéral décidé sous la présidence Clinton.

La courbe en U inversé de Kuznets ne semble pouvoir expliquer complètement cette dynamique des inégalités. Selon Kuznets (1955), à chaque révolution industrielle, qui s'accompagne d'un processus de développement, correspond un accroissement des inégalités, les salaires s'accroissant brutalement du fait que la demande de travail qualifié augmente initialement plus vite que l'offre. Ensuite, ces inégalités se résorbent, alors que de plus en plus de travailleurs rejoignent les secteurs de l'économie dont la productivité augmente grâce à l'application de nouvelles technologies. Suivant cette interprétation de la dynamique des inégalités, l'aggravation des inégalités depuis les années 1970 serait due aux bouleversements suscités par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'ampleur de l'accroissement des plus hauts revenus ne semble pas non plus due à la *Tax Reform Act* de 1986, puisque les diminutions d'impôts suscitées par cette loi ont été annulées à partir de 1993. [Thomas Piketty](#) l'attribue à la conjonction de deux facteurs. La baisse des impôts du milieu des années 1980 a permis de constituer des patrimoines, qui génèrent une rente croissante s'ajoutant ensuite aux revenus. Mais la hausse des hauts revenus américains¹² s'expliquerait surtout par une sorte de rattrapage – à partir des années 1960 - du salaire des cadres qui avait été « bloqué » à la suite de la crise de 1929, puis durant la Seconde Guerre mondiale. Dans cette perspective, il est important de reconnaître le rôle des normes sociales en matière d'inégalité. Le progrès technique et la forte demande pour des personnels très qualifiés ont pu jouer un rôle, mais la société américaine a aussi toléré cet accroissement extraordinaire des 10 % les plus élevées des rémunérations.

[Eric Maurin](#) a étudié les causes de l'augmentation de l'instabilité de l'emploi en France, qui contribue à l'évolution des inégalités dans la mesure où les salariés les moins qualifiés ont plus de mal à retrouver un emploi offrant une rémunération équivalente.

Trois types de facteurs sont susceptibles d'expliquer l'accroissement de l'instabilité de l'emploi depuis les années 1980 : les facteurs conjoncturels, institutionnels et technologiques. Du point de vue institutionnel, le marché du travail a connu successivement un renforcement de la réglementation de 1982 à 1986, une phase de déréglementation de 1986 à 1990, puis un nouveau renforcement de la réglementation à partir de 1990. S'agissant des technologies, les nouvelles technologies de l'information sont entrées en masse dans les entreprises au cours des années quatre-vingt dix. Dans la mesure où elles se substituent aux compétences qui s'acquéraient traditionnellement avec l'ancienneté, elles représentent un facteur potentiellement important de fragilisation des relations d'emplois.

L'analyse statistique montre que l'instabilité de l'emploi croît avec l'ancienneté. De plus, la désindustrialisation structurelle explique désormais moins bien les inégalités de traitement, tout comme les

¹² En intégrant les plus-values et les stocks-options, les 100 premières rémunérations de dirigeants d'entreprises ont été multipliées par 40 entre 1978 et 1999. Hors influence boursière, leurs revenus ont été multipliés par 10. Ces très fortes hausses ont eu une incidence sur les rémunérations des cadres supérieurs (>15 000 USD).

coûts relatifs. En effet, malgré la rigidité du coût du travail non qualifié auquel s'oppose la flexibilité du coût du travail qualifié, le chômage perdure malgré des pénuries de main-d'œuvre. L'analyse empirique révèle que c'est l'évolution technologique qui joue un rôle prépondérant dans la montée de l'instabilité professionnelle. Au cours des années quatre-vingt dix, c'est dans les secteurs où les NTI se sont diffusées le plus vite que l'instabilité professionnelle a augmenté le plus. Ce diagnostic d'une importance grandissante des technologies rejoint celui que l'on peut faire à propos de la demande de travail par qualification. Les nouvelles technologies se substituent au capital humain *spécifique* qui s'accroît avec l'ancienneté, mais sont plutôt complémentaires du capital humain *général* qui s'acquiert à l'école. En conséquence, les substitutions d'emplois qualifiés aux emplois non qualifiés sont aujourd'hui d'autant plus rapides que le secteur est utilisateur de NTI. Les coûts du travail par qualification étant stables et le processus de désindustrialisation ayant ralenti, la persistance de très fortes inégalités devant le chômage entre diplômés et non diplômés s'explique désormais essentiellement par l'évolution des technologies.

La mondialisation n'apparaît pas comme un facteur important dans cette analyse de l'instabilité des emplois, qui se concentre sur les effets de la modification de la réglementation d'une part et du progrès technique d'autre part. Ce faible impact de la mondialisation rejoint les conclusions des études qui ont été menées dans les années 1990 sur la relation entre chômage et ouverture commerciale. Ces études ont généralement conclu que le rôle des importations en provenance des pays à bas salaires était limité¹³. Les travaux d'Eric Maurin sur ce thème ont souligné que le lien entre les secteurs fortement exportateurs et les secteurs employant une forte proportion de travailleurs qualifiés est relativement faible. En revanche, le progrès technique induit par le commerce peut engendrer une modification des structures organisationnelles et, par conséquent, du panel de qualifications nécessaires à l'entreprise (par exemple le renforcement du potentiel d'ingénieurs et/ou de commerciaux). La demande de travail qualifiée s'en trouve accrue.

Enfin, l'évolution des revenus individuels n'est pas la seule cause d'accroissement des inégalités entre les ménages. La plus grande *polarisation* de l'emploi, avec des ménages où tous les adultes travaillent et des ménages où les adultes sont au chômage, joue aussi un rôle important. Au sein des pays développés, la proportion des ménages où les adultes sont au chômage est certes faible, mais a eu tendance à croître.

¹³ Pour une discussion récente de la littérature, voir Aussilloux et Benaroya (2001).

Conclusion : perception des inégalités et politiques publiques

Les exposés et les débats lors du séminaire n'ont pas permis de répondre à toutes les questions et ont souligné les difficultés que rencontrent les chercheurs dans l'étude des inégalités et de leurs déterminants. Les différents travaux disponibles indiquent cependant que la pauvreté absolue recule à l'échelle mondiale et que les inégalités évoluent différemment selon les pays, notamment en fonction des politiques publiques nationales. Enfin, la relation entre l'intégration accrue aux échanges dans le contexte de la mondialisation et l'évolution des inégalités – entre les pays ou au sein des pays – semble faible. Les études portant sur le long terme n'indiquent d'ailleurs pas de rupture dans l'évolution des inégalités internationales depuis les années 1980. Elles indiquent soit une réduction, soit une stabilisation des inégalités internationales à partir de la fin des années 1960. Les inégalités internes ont en revanche augmenté dans un certain nombre de pays au cours des années 1980, puis au sein d'autres pays dans les années 1990. Mais les analyses soulignent qu'il n'existe pas de tendance générale de ce point de vue.

Pourquoi les débats publics, les discours et la presse affirment-ils donc que les inégalités et la pauvreté augmentent de façon générale ? Des politiques publiques plus efficaces de lutte contre la pauvreté et les inégalités devraient permettre de mieux faire apparaître les résultats positifs déjà obtenus en les élargissant.

■ Perception des inégalités et mondialisation

Lors du séminaire, plusieurs explications ont été avancées pour rendre compte du décalage entre les résultats des recherches sur les inégalités et la perception courante dans l'opinion publique et les médias d'une augmentation généralisée des inégalités, qui serait due à la mondialisation. [Jean-Pierre Cling](#) a d'abord souligné que les analyses portent surtout sur les évolutions, alors que l'opinion s'intéresse plutôt aux niveaux. Dans le contexte de la mondialisation, où chacun connaît mieux les conditions de vie des citoyens des différents pays, les écarts de niveau de vie paraissent particulièrement choquants. Un parallèle peut être fait avec la perception de la pauvreté au sein des pays industrialisés. En France, la pauvreté était plus répandue dans les années 1960 que dans les années 1990 (Atkinson et al. 2001). Pourtant, le fait que la pauvreté ne touche plus des populations rurales ou âgées, mais plutôt des populations urbaines et jeunes la rend plus visible et plus sensible pour l'ensemble de la population française, mieux informée. Dans cette perspective, les évolutions favorables qui ont pu avoir lieu seraient insuffisantes pour avoir été correctement perçues.

[François Bourguignon](#) a insisté sur l'hétérogénéité des évolutions qui brouille la perception. Schématiquement, à l'échelle internationale, « les pauvres sont moins pauvres et les riches sont plus riches », ce qui rend toute mesure synthétique des inégalités difficile et dépendante du poids relatif que l'on donne aux uns et aux autres¹⁴. De plus, si la pauvreté baisse globalement, elle ne recule pas partout, voire augmente dans certaines zones précises. Cette même remarque s'applique à l'accroissement de l'espérance de vie moyenne de la population mondiale.

¹⁴ Et qui varie selon les indicateurs synthétiques utilisés.

[Jean-Pierre Cling](#) a aussi souligné que certains débats actuels portent sur un éventuel retournement des tendances favorables, que ce soit en termes de réduction de la pauvreté ou d'accroissement de l'espérance de vie. Le séminaire n'a pas pu aborder cette question, car les données les plus récentes ne sont pas encore disponibles. En ce qui concerne le recul de la pauvreté, les derniers chiffres disponibles sont ceux de 1998 (graphique 2), et, si la tendance ne semble pas s'inverser, elle paraît insuffisante, notamment en Afrique.

[Thomas Piketty](#) a suggéré dans sa présentation que le fort accroissement des très hauts revenus aux Etats-Unis n'avait été possible que dans un contexte où la norme sociale avait évolué et tolérait effectivement un tel phénomène. Lors du débat, [Zaki Laïdi](#) a soulevé un paradoxe lié à cette question des normes sociales. Selon lui, la mondialisation et les politiques d'ouverture aux échanges ont accru la tolérance sociale aux inégalités, mais, progressivement, l'accroissement des inégalités internes aurait accentué la vigilance sociale vis-à-vis des inégalités.

[Dominique Plihon](#) a insisté sur le besoin d'appréhender les inégalités non pas à travers des indicateurs de revenus, mais grâce à une batterie d'indicateurs permettant une approche multidimensionnelle. L'indicateur de développement humain du PNUD intègre ainsi l'espérance de vie et l'éducation à côté du revenu par habitant. Il tend cependant à évoluer largement comme le PIB par habitant au cours du temps. Certaines études ont aussi calculé des indicateurs composites pour rendre compte de la diffusion des technologies de l'information et de la communication. Ces derniers tendent aussi à refléter les écarts de revenus dans la mesure où la diffusion de nouvelles technologies dépend notamment des infrastructures et du niveau d'éducation de la population. Les variables relatives à l'emploi et au chômage peuvent aussi être utilisées pour constituer des indicateurs complémentaires d'inégalités, notamment pour les pays industrialisés. Dans les pays où la couverture sociale existe et s'adapte à l'évolution des inégalités marchandes, de tels indicateurs liés au marché du travail n'évolueront pas de la même façon que le revenu disponible. C'est ce que suggèrent les résultats présentés par [Michael Förster](#) et [Eric Maurin](#) lors du séminaire, puisqu'ils indiquent que, dans différents pays, les politiques publiques tendent à compenser ou à ralentir l'accroissement des inégalités de marché.

■ Quelles politiques publiques ?

Les analyses statistiques montrent que les inégalités internationales constituent la composante majeure de l'inégalité mondiale. Par ailleurs, l'écart entre le revenu des pays les plus pauvres et le revenu des citoyens des pays industrialisés tend à croître, alors même qu'un ensemble de pays en développement parvient à réduire cet écart. Ces résultats amènent à deux conclusions importantes en termes de politiques publiques : premièrement, l'urgence des politiques visant à réduire la pauvreté absolue à l'échelle internationale, qui permettra une forte réduction des inégalités dans le monde ; deuxièmement, le fait que ces politiques s'adressent spécifiquement aux pays les plus pauvres, notamment à travers l'aide publique, alors que les politiques de promotion du développement dans les pays à revenu intermédiaire sont différentes. C'est dans cette perspective qu'est abordée ici la question du rôle que peut jouer l'intégration aux échanges mondiaux.

- Les voies de l'intégration à l'économie mondiale

[Isabelle Bensidoun](#) a souligné qu'amorcer une intégration à l'économie mondiale ne suffit pas à enclencher un processus de développement pour les pays les plus pauvres. Elle en a conclu que l'OMC

devrait tenir compte de ces incertitudes pour mener le processus de réduction des barrières aux échanges et proposer, outre le rétablissement d'un traitement spécial et différencié avec un contenu réel¹⁵, la révision du principe de signature globale¹⁶. Les analystes du processus de libéralisation du commerce soulignent aussi de plus en plus que la persistance du protectionnisme agricole dans les pays du Nord constitue un obstacle important aux exportations des pays du Sud, et à leur développement. De façon générale, une meilleure prise en compte des intérêts des pays en développement dans la définition des règles commerciales est un des grands enjeux du cycle de négociations ouvert à Doha en novembre 2001.

Par ailleurs, de nombreuses études portant sur les exportations et l'investissement direct étranger dans les pays en développement soulignent les interactions qui existent entre l'intégration aux échanges mondiaux et les politiques nationales. En particulier, les politiques d'éducation jouent un rôle fondamental dans la construction d'une capacité d'absorption des technologies qui peuvent transiter par l'intermédiaire des relations de sous-traitance ou l'implantation de filiales étrangères. Plus généralement, [Zaki Laïdi](#) a attribué l'échec des prescriptions internationales en matière de libéralisation notamment au fait qu'elles nécessiteraient des mesures d'accompagnement et de réforme internes de la part des pays en développement qui ne sont pas mises en oeuvre. Selon lui, une des raisons de ce manque de mesures d'accompagnement local est le fait que les autorités des pays en développement se sentent déresponsabilisées par leur non-intégration dans le processus de décision.

- Inégalités internationales et politiques nationales

Le rôle des politiques nationales dans le processus d'adaptation à la mondialisation et beaucoup plus largement dans l'adaptation aux changements économiques et technologiques est tout aussi fondamental dans les pays industrialisés.

Le séminaire a dégagé deux conclusions en ce qui concerne les déterminants de l'évolution des inégalités internes aux pays industrialisés. La première concerne l'influence modeste de la mondialisation et la seconde le rôle important que peuvent jouer les politiques publiques pour atténuer les inégalités liées à l'évolution spontanée des revenus de marché (salaires, revenus du capital...).

Lors de la discussion, [François Bourguignon](#) a souligné que l'hétérogénéité des inégalités de revenus disponibles entre pays de l'OCDE résulte très largement de la disparité des mécanismes de redistribution, alors que l'inégalité des revenus marchands a augmenté partout. L'analyse du marché du travail français montre que le rôle des politiques publiques ne se limite pas à la redistribution des revenus, mais s'étend à la réglementation du travail dans la mesure où elle a un impact sur le degré d'instabilité de l'emploi. Le rôle combiné du progrès technique et de la mondialisation dans l'évolution des marchés du travail dans les pays développés suggère que les politiques publiques pourraient aussi chercher à réduire le coût de la mobilité, en particulier pour les personnels les moins qualifiés (Sachwald 2001). Comme dans les pays en développement, les politiques de formation, et notamment de formation continue, peuvent fortement contribuer à la réduction des inégalités devant l'emploi.

¹⁵ Mis en place depuis les années 1950, le TDS autorisait les pays en développement à bénéficier individuellement des accords multilatéraux sans obligation de contreparties équivalentes (principe de non-réciprocité).

¹⁶ Les PED ont dû adhérer en bloc à l'ensemble des engagements négociés lors de l'Uruguay Round. Ceci signifie que le TDS n'est plus applicable selon l'esprit originel ; et que les accords s'appliquent désormais à tous les pays sans distinction – y compris dans les domaines des services, des droits de propriété intellectuelle ou encore des investissements.

Les politiques nationales, dans les pays développés comme dans les pays en développement, ont ainsi un rôle fondamental à jouer pour réduire les inégalités en tirant un meilleur parti des opportunités ouvertes par les évolutions technologiques et la mondialisation.

Bibliographie

■ Articles présentés lors du séminaire

Bensidoun I., A. Chevallier & G. Gaulier (2001), « Repenser l'ouverture du Sud », *La Lettre du CEPII*, 205, octobre 2001, <<http://www.cepii.fr/francgraph/publications/lettre/resumes/2001/let205.htm>>.

Bourguignon F. & C. Morisson (2001), « Inequality among World Citizens: 1820-1992 », Document de travail du Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée, ENS, novembre 2001, n° 2001-18, <http://www.delta.ens.fr/XIX/paper_WD19.pdf>.

Förster M. F. & M. Pellizzari (2000), « Trends and Driving Factors in Income Inequality and Poverty in the OECD Area », *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Paper* n° 42, août 2000.

Goux D. & E. Maurin (2001), « Les nouvelles technologies et l'évolution récente de la demande de travail par qualification », dans Atkinson et al. (2001).

Melchior A. (2001), « Global Income Inequality: Beliefs, facts and unresolved issues », *World Economics*, Vol. 2, n° 3, juillet-septembre 2001, p. 87-108.

Melchior A., K. Telle & H. Wiig (2000), *Globalisation and inequality - World income distribution and living standards 1960-1998*, Ministry of Foreign Affairs, Studies on Foreign Policy Issues, Report 6b:2000, Oslo, <<http://www.nupi.no/PubEng/pub-set-en.htm>>.

Piketty T. & E. Saez (2001), « Income Inequality in the United States, 1913-1998 », *NBER Working Paper*, septembre, n° 8467.

■ Bibliographie complémentaire

Atkinson T., M. Glaude, L. Olier & T. Piketty (2001), *Inégalités économiques*, Rapport du Conseil d'analyse économique n° 33, Paris, La documentation Française, 2001.

Aussilloux V. & F. Benaroya (2001), « Commerce, emploi, inégalités », *Cahiers français*, n° 305.

Bensidoun I, G. Gaulier, D. Ünal-Kesenci (2001), « The Nature of Specialization Matters for Growth : An Empirical Investigation », *CEPII Working Paper* n° 2001-13.

[Cahiers français](#) (2001), *Mondialisations et inégalités*, n° 305, novembre - décembre 2001, Paris, La documentation Française, 2001.

Chen S. & Y. Wang (2001), *China's growth and Poverty Reduction: Recent Trends between 1990 and 1999*, World Bank Policy Research Working Paper, juillet, n° 2651.

Cogneau D. & C. Guénard (1999), « Croissance et inégalité : une relation introuvable ? », Document de travail DIAL, décembre 1999.

Destremau B. & P. Salama (2002), *Mesure et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 2002.

Gaulier G. (2001), « Le commerce international comme facteur de convergence : une remise en cause », Document de travail du CEPII, à paraître.

Giraud P.-N. (2002), « Inégalités et mondialisation : les faits et le débat », *Sociétal*, n° 35, 1^{er} trimestre 2002, p. 32-37.

Kuznets S. (1955), « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review*, 45(1):1-28.

Lindert P. & G. Williamson (2001), « Does globalization make the world more unequal? », *NBER Working Paper*, avril, n° 8228.

Maddison A. (1995), *Monitoring the World Economy 1820-1992*, OECD Development Centre, Paris.

Milanovic B. (2002), « True World Income Distribution, 1988 and 1993: First Calculations, Based on Household Surveys Alone », *The Economic Journal*, 2002, p. 51-92.

- Nicolas F. (2001), « Mondialisation et inégalités Nord-Sud », *Cahiers français*, n° 305, 2001.
- Piketty T. (2001), *Les Hauts revenus en France au 20^e siècle - Inégalités et redistribution, 1901-1998*, Paris, Editions Grasset, 2001.
- Rodriguez F. & D. Rodrick (1999), « Trade Policy and Economic Growth: A Steptic's Guide to the Cross-National Evidence », *NBER Working Paper*, avril, n° 7081.
- Sachwald, F. (2001), « Dynamique des inégalités mondiales : rattrapages internationaux et ajustements internes », *Cahiers français*, n° 305, 2001.
- Schultz P. T. (1998), « Inequality in the Distribution of Personal Income in the World: How it is Changing and Why », *Journal of Population Economics*, janvier 1998, p. 307-344.
- Wade R. (2001), « Winners and Losers », *The Economist*, 21 avril 2001.
- World Bank (2001), *Globalization, Growth and Poverty: Building an Inclusive World Economy*, Banque mondiale, Washington DC, 2001.

Annexe : Programme du séminaire

Dynamique des inégalités mondiales

Séminaire à l'Ifri, le 5 mars 2002, 14h00-18h45

14h00-14h20 Introduction

Mondialisation et perception des inégalités, *Frédérique Sachwald (IFRI)*

14h20-16h20 Evolution des inégalités dans le monde

Président de séance, *Pierre-Noël Giraud (CERNA, Ecole des Mines)*

- ▶ Les inégalités mondiales : une perspective historique,
par François Bourguignon (DELTA et Banque mondiale)
- ▶ International income inequality: Trends and significance,
par Arne Melchior (Norwegian Institute of International Affairs)
- ▶ Inégalités internationales et ouverture commerciale,
par Isabelle Bensidoun (CEPII)

Ouverture de la discussion, Jean-Pierre Cling (DIAL)

16h20-16h45 Pause

16h45-18h45 Evolution des inégalités internes

Président de séance, *François Benaroya (DREE)*

- ▶ Les pays européens vont-ils suivre la voie américaine ?,
par Thomas Piketty (CNRS, EHESS)
- ▶ Diversité de l'évolution des inégalités dans les pays de l'OCDE,
par Michael Förster (OCDE)
- ▶ Marché du travail français, inégalités et mobilité,
par Éric Maurin (INSEE)

Ouverture de la discussion, François Bourguignon

*

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'un programme sur les réactions à la mondialisation mené par la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (Berlin), l'Institute for International Economics (Washington, DC) et l'Ifri, avec le soutien du German Marshall Fund of the United States.